

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

REVISION ALLEGÉE N°3

ENQUÊTE PUBLIQUE

du 14 janvier 2026 au 28
janvier 2026



NOTRE PLAN LOCAL D'URBANISME
TERRITOIRE[S]
ERDRE & GESVRES 2030



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

Affaire suivie par Anne-Marie PENN
Catherine AUCLAIR (secrétariat de la CDPENAF)
n° 102

Nantes, le

04 OCT. 2025

Objet : Avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur le projet de révision allégée n°3 du PLUi ERDRE et GESVRES

La CDPENAF s'est réunie le 23 septembre 2025 sous la présidence de M. Laurent LHERBETTE, directeur départemental adjoint des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique.

Après examen du projet de révision allégée n°3 du PLUi ERDRE et GESVRES portant sur la création d'un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) Ahd dédié à l'accueil d'un projet de résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs au lieu-dit *la Noé* sur la commune de FAY-DE-BRETAGNE, la commission émet à l'unanimité de ses membres **un avis favorable sous réserve** de respecter pour les annexes les mêmes hauteurs que celles prévues dans la zone agricole.

Le directeur départemental

Mathieu BATARD